



Comité Régional
Pays-de-la-loire

Le Président

Réf. : LLR/DA N°45.20/21

Objet : FORMATION – EXAMEN JUGES NIVEAU 2 GAM

Dossier suivi par Thomas PINEAU

NANTES, le 22 octobre 2020

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

**JUGES 2
GAM**

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les modalités de formation et d'examen **Juge niveau 2 masculin**.

FORMATION NIVEAU 2 : (OBLIGATOIRE)

(Les candidats doivent, au préalable, avoir assisté à une formation départementale obligatoire (sur la théorie du code FIG) avant le 9 novembre 2019.)

Date : dimanche 8 novembre 2020

Lieux : UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES

Horaires : 9H30 à 12H30 et 13H30 à 17H00 (*Prévoir un pique-nique*)

Coût pédagogique :

34.00 € /candidat ou 17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

EXAMEN NIVEAU 2

Date : dimanche 29 novembre 2020

Lieux : Salle de la Bruyère – Rue Jean De la Bruyère – 49300 CHOLET

Accueil : 13H30 – Examen : 14H00 / 17H00

Coût pédagogique :

34.00 € /candidat ou 17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

Modalités des examens :

- ✓ Etre licencié F.F.G.
- ✓ Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de l'examen (être né en 2005)
- ✓ Avoir participé à la formation théorique départementale

Les inscriptions sont à effectuer en cliquant [ICI](#) (un formulaire par candidat) avant le **avant le 30 octobre 2020.**

Vous souhaitant bonne réception de la présente,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.


Luc LE ROY